

Notation Morningstar  
★★★

Gérant: Marc GIRAULT depuis le 16 avril 1993

FCP de droit français Parts de Capitalisation et Parts de Distribution

Catégorie AMF Actions Françaises

Eligible PEA et DSK

Code ISIN  
Part C : FR0010601971  
Part D : FR0007430806

Durée de Placement Recommandée Minimum 5 ans

Valorisation Quotidienne

Lancement le 26 octobre 1987

Frais de Gestion  
Part C : 2,35% TTC  
Part D : 1,50% TTC

Droits d'entrée 3% maximum

Souscription Initiale Minimum 100€ part C ou 1 part D

Dépositaire : CACEIS

Valorisateur : CACEIS

Commissaire aux Comptes KPMG

Valeur liquidative Au 28/09/2012  
Part C: 73,31  
Part D: 498,25  
Actif Net Au 28/09/2012  
15 319 310,34 €

## Découvertes – Part C et Part D septembre 2012

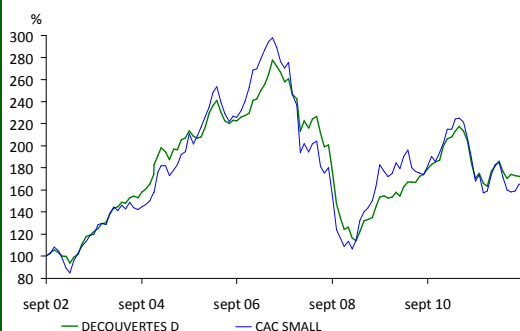
### Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle des marchés d'actions français, en investissant essentiellement dans des sociétés de petites capitalisations.

Le fonds ne dispose d'aucun indicateur de référence. En effet, le gérant ne cherche pas à répliquer la composition des indices d'actions françaises et investit régulièrement dans des titres qui ne font partie d'aucun indice. Ceci découle du fait que le gérant recherche les valeurs les plus décotées, qui sont souvent les moins connues.

Néanmoins, le fonds peut être comparé à l'indice CAC Small, bien qu'il puisse s'en éloigner dans sa composition comme dans sa performance.

### Performances



Performances en %	2012	1 an	3 ans	10 ans
Découvertes D	4,3	-0,1	11,2	70,7
CAC Small	4,4	-1,3	-9,2	66,0
Ecart	-0,1	1,3	20,4	4,7
Classement Morningstar centile	84	89	35	74

Par année civile en %	2008	2009	2010	2011
Découvertes D	-48,7	23,5	21,9	-12,6
CAC Small	-54,1	60,6	10,9	-18,0

Statistiques de risque sur 3 ans	
Ratio de Sharpe	0,28
Volatilité Découvertes D	12,8%
Volatilité CAC Small	17,5%
Tracking Error	9,5%

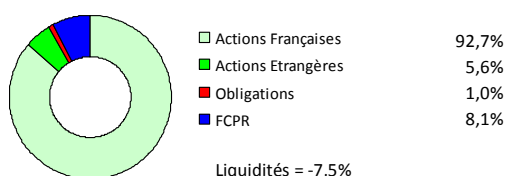
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Répartition du Portefeuille

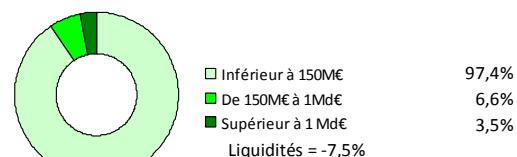
#### Principales lignes du portefeuille

ADVERLINE	9,8%	GEA	5,8%
BANEXI VENTURES 3 CAT.A FCPR	8,1%	TIVOLY	5,0%
CHARGEURS INTERNATIONAL	7,5%	SAMSE	4,8%
ACTIELEC TECHNOLOGIE	7,3%	STORE ELECTRONIC SYSTEMS	3,1%
EXPLOSIFS PRODUITS CHIMIQUES	7,0%	OENEO	2,9%

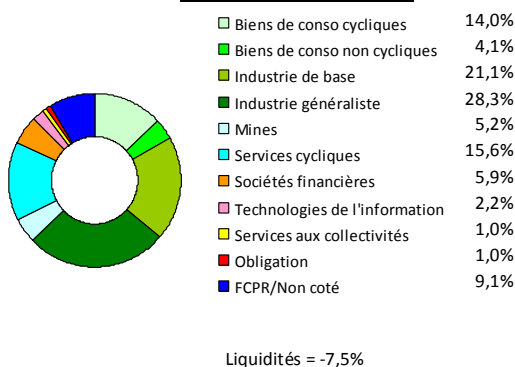
#### Par type de marché



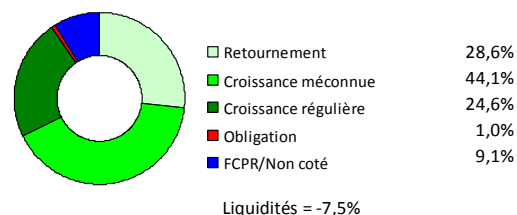
#### Par taille de capitalisation



#### Par secteur d'activité



#### Par concept de gestion



HMG FINANCE

2, RUE DE LA BOURSE 75002 PARIS - TEL : 01 44 82 70 40 - FAX : 01 42 33 02 32  
AGREMENT AMF n° GP-91-17 du 18/06/1991  
SOCIETE DE GESTION DE PORTEFEUILLE AU CAPITAL DE 236 923,53 € - RCS PARIS B381985654 - APE 6630Z  
ORIAS n° 09050453 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR4138198565400031 - hmgfinance@hmgfinance.com

Performances en %	1 mois	2012	1 an	3 ans	10 ans
Découvertes D	-1,1	4,3	-0,1	11,2	70,7
CAC Small	0,6	4,4	-1,3	-9,2	66,0
Ecart	-1,7	-0,1	1,3	20,4	4,7
Classement Morningstar centile	99	84	89	35	74

### Commentaire du mois de septembre

Au mois de septembre, nous avons profité des nombreuses publications de résultats semestriels des petites et moyennes valeurs françaises pour rencontrer leurs dirigeants. Pas moins de 41 rencontres ont été menées sur le mois.

C'est ainsi que nous allons dès le mois d'octobre investir très progressivement dans de nouveaux dossiers en fonction des opportunités que nous rencontrerons.

D'ici là, la performance au mois de septembre a notamment été pénalisée par l'annonce d'un projet de fusion initié par la société Affine sur sa filiale à 88%, AffiParis. Les termes en sont très défavorables pour les minoritaires d'AffiParis.

Ainsi, alors que le dernier cours coté s'établissait à 8,30 euros par action, la parité d'échange envisagée revient à nous faire échanger nos titres pour la contre-valeur d'environ 5,60 euros payés en actions Affine.

Ce projet de fusion est particulièrement douloureux dans la mesure où il conduirait à nous forcer à abandonner des actifs parisiens haut de gamme (et d'ailleurs probablement déjà vendus) pour être désormais fortement dilués dans un portefeuille diversifié d'actifs de moins bonne qualité, et ceci avec une forte décote !

Payer pour être obligé d'investir dans un portefeuille d'actifs moins attractif, voilà une situation difficile à accepter...

Nous sommes bien évidemment mécontents de ce mauvais coup porté à l'encontre des actionnaires minoritaires. Afin de défendre l'intérêt de nos souscripteurs, nous avons d'ores et déjà écrit à l'Autorité des Marchés Financiers pour essayer de bloquer cette opération inique.